



Une histoire d'eau au sud du Bessin... Les moulins des ducs, des abbés et des seigneurs autour de La forêt de Cerisy

Elisabeth Ridel-Granger

► To cite this version:

Elisabeth Ridel-Granger. Une histoire d'eau au sud du Bessin... Les moulins des ducs, des abbés et des seigneurs autour de La forêt de Cerisy. Brigitte Gauvin; Marie-Agnès Lucas-Avenel. *Inter litteras et scientias: recueil d'études en hommage à Catherine Jacquemard*, Presses universitaires de Caen, pp.215-238, 2019, 978-2-84133-938-9. hal-02506232

HAL Id: hal-02506232

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02506232>

Submitted on 17 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE HISTOIRE D'EAU AU SUD DU BESSIN... LES MOULINS DES DUCS, DES ABBÉS ET DES SEIGNEURS AUTOUR DE LA FORÊT DE CERISY

Depuis la remarquable étude de Marc Bloch sur le développement du moulin à eau au Moyen Âge¹, les historiens s'accordent sur la chronologie complexe « d'une invention antique dont la diffusion est médiévale pour l'essentiel »². Dans une région comme la Normandie, aux multiples cours d'eau et aux précipitations généreuses, la densité de moulins à eau depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle n'est plus à démontrer, elle fut considérable. Au début de l'ère industrielle, cette région comptait de très nombreux moulins qui ont autant façonné le paysage que les châteaux et les églises (*fig. 1*)³. En 1806, ce sont pas moins de 980 moulins qui étaient en activité dans le seul département du Calvados⁴.

Élément paysager incontournable mais aussi moteur économique essentiel, le moulin à eau a profondément marqué la société rurale normande parce que, dès le Moyen Âge, il a jeté les bases d'une proto-industrie. Très tôt, on relève en Normandie des formes particulièrement innovantes de moulins⁵. Nous allons surtout nous intéresser à une petite région du sud du Bessin dont les conditions environnementales et sociétales ont particulièrement favorisé le développement de ces installations hydrauliques. Qualifiée par les géographes de « Bessin méridional boisé »⁶, cette région, qui se caractérise effectivement par une couverture forestière assez importante, se limite, au nord, par les marais du Bessin, et, à l'est et à l'ouest, entre les rivières de l'Elle (affluent de la Vire) et de l'Aurette (affluent de l'Aure), pour finir en gros, au sud, par la colline de Caumont-l'Éventé. Elle correspond à peu près au territoire appelé au Moyen Âge « forêts de Bur-le-Roy », où venaient chasser les ducs de Normandie puis, à leur suite, les rois de France⁷. Avant d'aborder la délicate question de l'identification des moulins,

1. Bloch 1936. Pour un examen critique de l'article de Marc Bloch, voir Arnoux 2012, 294-301.

2. Pour reprendre Arnoux 2009, 167.

3. Villeroy 2002, 9.

4. Désert 2007, 73.

5. Arnoux 2009, 173-174.

6. Brunet 2001, II, 627-628.

7. L'enquête a porté sur 40 communes autour de la forêt de Cerisy (à partir d'une cartographie 2016 de ces communes) : 1. Agy ; 2. Arganchy ; 3. Balleroy-sur-Drôme (Balleroy + Vaubadon) ; 4. Bazoque (La) ;



Fig. 1 – Emblématique du moulin, la roue, qui a constitué un marqueur dans le paysage; ici, la roue du Moulin de Marcy, au Molay-Littry, rare moulin en état de fonctionnement (cliché Élisabeth Ridel)

de leur chronologie et de leur typologie, nous analyserons dans un premier temps le contexte naturel puis, dans un second, le contexte politique.

Le contexte naturel

La zone d'étude considérée est une région de « bois et d'eau », ces deux éléments conjugués ayant largement contribué à l'implantation de nombreux moulins. Si les historiens ont parfaitement défini les conditions naturelles qui ont favorisé l'érection et le développement de moulins à eau en Normandie, les archéologues, de leur côté,

5. Blay; 6. Bérigny; 7. Bernesq; 8. Breuil (Le); 9. Cahagnolles; 10. Campigny; 11. Castillon; 12. Cerisy-la-Forêt; 13. Cormolain; 14. Couvains; 15. Crouay; 16. Ellon; 17. Foulognes; 18. Juaye-Mondaye; 19. Litteau; 20. Molay-Littry (Le); 21. Montfiquet; 22. Montrabot; 23. Noron-la-Poterie; 24. Planquary; 25. Rubercy; 26. Sainte-Honorine-de-Ducy; 27. Sainte-Marguerite-d'Elle; 28. Saint-Georges-d'Elle; 29. Saint-Germain-d'Elle; 30. Saint-Jean-de-Savigny; 31. Saint-Martin-de-Blagny; 32. Saint-Paul-du-Vernay; 33. Saint-Pierre-de-Semilly; 34. Sallen; 35. Saon; 36. Saonnet; 37. Subles; 38. Tournières; 39. Tronquay (Le); 40. Trungy. Cette enquête a été menée dans le cadre du Projet collectif de recherche (PCR) *De bois, de terre et d'eau... Patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy*, dirigé par Élisabeth Ridel (Pôle rural, MRS de Caen) et financé par la DRAC de Normandie et le Conseil départemental du Calvados.

ont mis en évidence la nécessité de s'appuyer sur des réseaux de distribution en bois que consommaient en abondance les moulins pour leurs fréquentes réfections. Or, ce « Bessin méridional boisé », campé à l'orée des marais, apparaît comme une région idéale pour les moulins à eau.

L'eau

Examinons tout d'abord les conditions géo-climatiques et topographiques. Celles-ci ont été bien mises en avant par Mathieu Arnoux, qui a justifié la forte densité de moulins en Normandie par les données avantageuses du climat et du relief: 1) un climat océanique caractérisé par des pluies régulières mais peu abondantes et bien réparties dans l'année; 2) un relief peu accentué constitué de plateaux et petites collines qui ont donné naissance à un réseau hydrographique dense, où les rivières peu encaissées et stables ont favorisé un aménagement serré (on compte environ une roue tous les mille mètres)⁸.

Voilà des arguments qui peuvent sans problème s'appliquer à notre zone d'étude. Il est inutile de revenir sur les critères géographiques avancés par Mathieu Arnoux, qui s'appliquent bien à l'ensemble de la Normandie. Arrêtons-nous davantage sur le réseau hydrographique. Dans son *Histoire du Bessin* publiée en 1930, Edmond de Laheudrie insistait sur l'importance du réseau hydrographique: « Le réseau de cours d'eau du Bessin est distribué d'une si heureuse façon que les nombreux ruisseaux coupant son sol y entretiennent une humidité naturelle, qui y apporte la fécondité »⁹. Derrière la poésie du propos, Laheudrie n'en détailla pas moins avec précision les cours d'eau du Bessin tout en mentionnant quelques moulins qui leur sont associés¹⁰.

La région autour de la forêt de Cerisy est parcourue par un réseau particulièrement dense de grandes et de petites rivières qui ont permis l'implantation de moulins. Comme dans bien d'autres pays et régions, on peut distinguer plusieurs réseaux. Le réseau principal est constitué de deux affluents de la Vire, les rivières de l'Aure et de l'Elle; le secondaire des affluents de ces rivières qui reçoivent elles-mêmes un réseau de petits cours d'eau. Le réseau secondaire est assez dense avec les affluents de l'Aure que sont l'Esque, la Tortonne, la Drôme et l'Aurette, dans lesquelles se jettent encore d'autres rivières: le ruisseau de la Poterie, la Siette, le Merdillon, le ruisseau du Moulin Ouf, le Gril et la Tortaine vont gonfler les eaux de la Tortonne, tandis que le Vesbire alimente la Drôme (*fig. 2 et 3*). Quant à l'Elle, citons surtout le ruisseau de la Branche. Tous ces cours d'eau ont alimenté au fil des siècles une multitude de moulins, comme le montre une carte du début du XVIII^e siècle particulièrement détaillée qui permet d'établir une première cartographie de la zone d'étude. Cette

8. Arnoux 2009, 175.

9. Laheudrie 1930, I, 12-13.

10. *Ibid.*, 13-20.

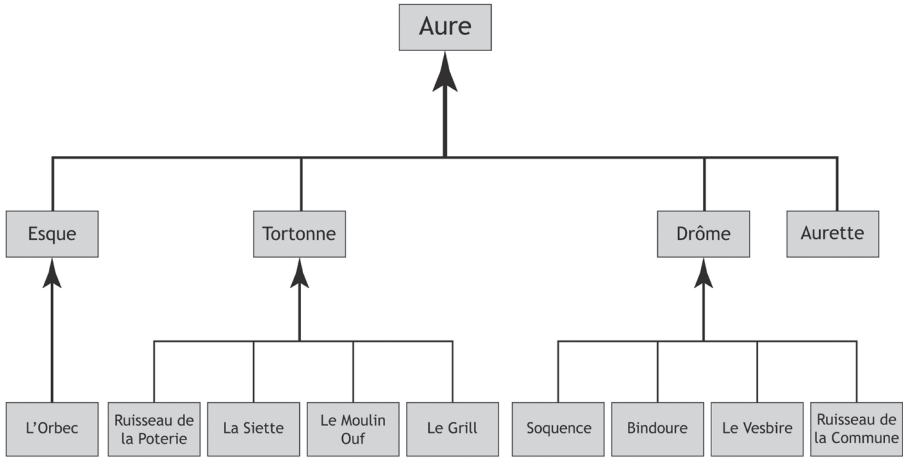


Fig. 2 – Les affluents de l’Aure
(schéma Élisabeth Ridel et Michel Daeffler, CNRS, MRSN de Caen, Pôle rural)



Fig. 3 – La Drôme au pont de Sully, entre Vaubadon et Castillon
(cliché Élisabeth Ridel)



Carte 1 – Les moulins à eau d'après la carte topographique de Mariette de la Pagerie, 1720 (BNF, dép. des cartes et plans, GE DD-2987, 1009, I-IV B)

carte topographique de la Normandie, qui est l'œuvre de Mariette de la Pagerie et qui date précisément de 1720, fait nettement apparaître les moulins par un rond avec des branches, schématisant ainsi leurs roues (*carte 1*)¹¹. Même s'il existe des cartes plus anciennes figurant des moulins, il n'y en a pas de plus précise et de plus complète. Ce qui est frappant, comme l'a souligné Mathieu Arnoux, c'est la densité de moulins sur un même cours d'eau dans un espace parfois fort resserré.

Le bois

Les moulins avaient souvent besoin d'être réparés et nécessitaient un approvisionnement en bois régulier et à proximité. L'archéologue Vincent Bernard, qui s'est notamment penché sur le sujet dans le cadre de ses recherches sur les pêcheries du littoral de l'ouest de la Normandie, insiste sur le fait que les moulins aussi « consommaient,

11. BNF, département des cartes et plans, GE DD-2987 (1009, I-IV B) : *Carte topographique de Normandie* par Mariette de la Pagerie, s. l. n., 1720, feuille 1 (Bayeux et Caen).

pour leurs fréquentes réfections, de grandes quantités d'arbres de taillis, mais aussi d'arbres émondés »¹². Ce petit coin situé au sud du Bessin, bien alimenté en cours d'eau et caractérisé par la présence de grandes forêts et de divers bois au Moyen Âge, était donc particulièrement propice à l'implantation de moulins.

Jusqu'au début du XVIII^e siècle, la couverture forestière était assez dense. Elle était formée des forêts dites « de Bur-le-Roy », dont le *Coutumier des forêts*, daté de 1402, rapporte les droits et les usages¹³. Leur nom vient de celui du château de Bur, que les ducs de Normandie avaient fait construire à Noron¹⁴. Ce château leur servait de résidence de chasse mais a aussi constitué du temps des Plantagenêt un lieu de pouvoir important, où la cour royale s'est régulièrement réunie et où plusieurs actes royaux ont été établis¹⁵. C'est tout naturellement que les principaux massifs forestiers environnant ce château – l'actuelle forêt de Cerisy, les forêts du Tronquay et du Vernay – ont pris le nom collectif de « forêt de Bur ». Après 1204, le château de Bur et sa grande forêt tombent dans les mains du roi de France. Le château servira de résidence aux officiers préposés à la garde de la forêt et ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle qu'apparaîtra la dénomination de Bur-le-Roy¹⁶. À l'époque d'Hector de Chartres, les forêts de Bur-le-Roy étaient constituées de plusieurs massifs bien distincts appelés *buissons*. Le plus important était la *Grant forest*, c'est-à-dire la forêt de Cerisy, dont les limites sont demeurées à peu près stables depuis le Moyen Âge, suivi des forêts du Tronquay et du Vernay, qui subirent de gros défrichements à partir du XVII^e siècle, du bois du Molay, largement défriché par la communauté des potiers entre le XI^e et le XVIII^e siècle¹⁷, les bois de Guerquesalle (à Vaubadon) et de Courteil (à Balleroy), tous deux disparus, celui du Mont-au-Bœuf (à Sallen) et, enfin, le bois du Parc de Semilly (à Saint-Pierre-de-Semilly) (*carte 2*). Les charpentiers de moulin pouvaient donc s'approvisionner en bois à partir de larges surfaces forestières, qui plus est localisées à portée de main.

Si le *Coutumier* fait régulièrement mention de petits travaux divers de menuiserie, dont la fabrication de charrettes, d'échelles et de râdeaux, rares sont les allusions à la réfection de moulins. On trouve néanmoins un passage très intéressant signalant la réparation d'un *no* ou *noc* qui désignait en moyen français le conduit qui amène l'eau à la roue motrice¹⁸. Le *Coutumier* nous apprend que les habitants de Saint-Quentin¹⁹ avaient l'habitude de tenir des ateliers de charronnerie et de hucherie à la lisière de la

12. Bernard *et al.* 2009, 86-87.

13. Roquelet & Beaurepaire 1995, 62-84.

14. Noron-la-Poterie, cant. de Trévières, arr. de Bayeux.

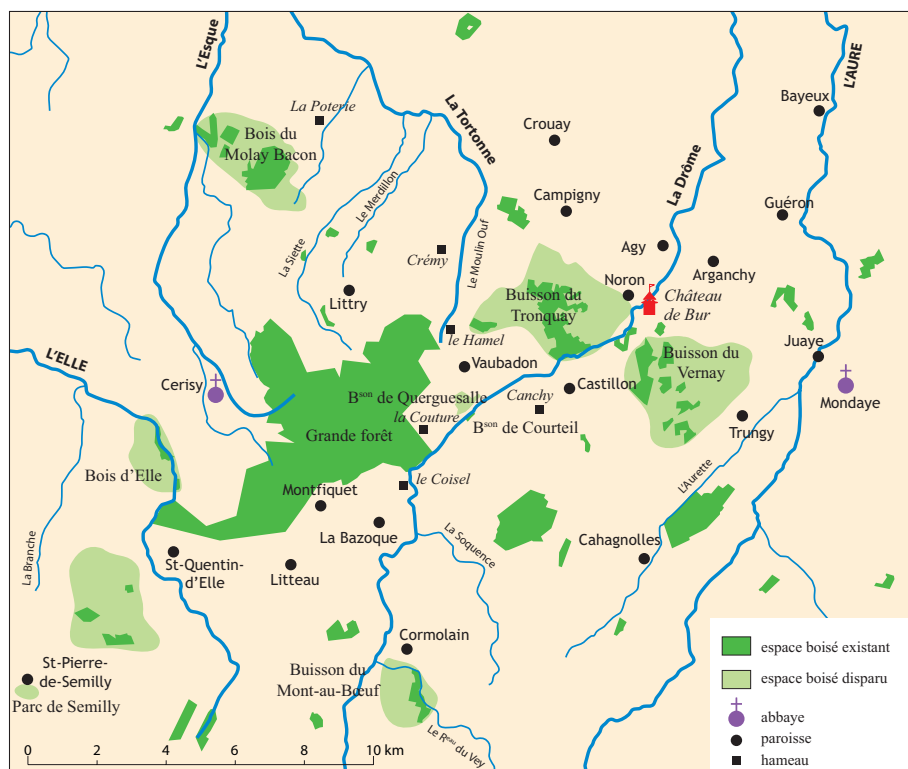
15. Toustain 1865.

16. Selon Toustain, cette dénomination aurait désigné « plus spécialement la partie non aliénée du domaine royal et ce qui pouvait rester de l'ancienne demeure des ducs de Normandie » (*ibid.*, 44).

17. Flambard Héricher 2002, 84-90.

18. DMF 2012, s. v. Le mot existe dès l'ancien français et s'appliquait d'une manière générale à toute conduite d'eau (Greimas 1992, s. v.), il a survécu dans les patois de Normandie avec ce sens général.

19. Hameau à Bérigny, cant. de Pont-Hébert, arr. de Saint-Lô.



Carte 2 – Abbayes, paroisses et hameaux ayant des droits
dans les forêts de Bur-le-Roy en 1402 d'après le *Coutumier des forêts*
(carte Élisabeth Ridet et Michel Daeffler, CNRS, MRSN de Caen, Pôle rural)

forêt de Cerisy et avaient le droit de prendre du bois en échange de rentes et de services rendus à la fief ferme de Saint-Quentin : ils étaient tenus, entre autres, *de cauchier le no du moulin de la dicte fief ferme*, c'est-à-dire de le réparer²⁰. Retrouver un devis de construction ou de réparation d'un moulin n'est pas chose aisée, surtout pour la période médiévale. Et pour la période moderne, si ce type de document se fait plus courant, sa découverte est malheureusement souvent le fruit du hasard. Le dépouillement des actes notariés, à la lecture difficile, représente souvent une piste de travail intéressante pour retrouver des documents relatifs à diverses constructions. Par exemple, le tabellionage royal de Cerisy contient un contrat de réparation du moulin de la Porte de l'abbaye daté du 2 janvier 1654. Le charpentier accompagné d'un moine visitent ensemble le moulin afin d'envisager les réparations nécessaires : il est besoin d'une *enbrasseuse* au *rouet*, de *raccomoder l'arcqueure* ou de rajuster des planches du côté de la huche

20. Roquelet & Beaurepaire 1995, 80-81.

avec une bordeure au rouet²¹. Au-delà des aspects historiques, ce document fournit une terminologie technique propre aux charpentiers de moulin particulièrement précieuse pour les linguistes (cf. annexe).

Le contexte politique

Le contexte politique a également été favorable à l'implantation de moulins dans cette partie boisée du Bessin : la fondation de l'abbaye de Cerisy par les ducs de Normandie au début du XI^e siècle ainsi que l'émergence de puissantes seigneuries, dont celle des Bacon du Molay, ont largement contribué à leur développement.

L'abbaye de Cerisy

Si, au Moyen Âge, le moulin est lié à un fief et sa possession au statut du seigneur de ce fief, Mathieu Arnoux a bien montré que leur installation remontait souvent avant le milieu du XI^e siècle, c'est-à-dire avant que ne se mettent en place les seigneuries²². Notre zone d'étude en offre un bon exemple et nous avons la chance de posséder deux chartes ducales qui se rapportent précisément à cette contrée.

La plus ancienne nous vient de Robert le Magnifique et date de 1032, elle concerne la fondation de l'abbaye de Cerisy (fig. 4). Robert donne en dot à l'abbaye sur son propre domaine : l'emplacement du monastère de Cerisy (*locum ubi positum est monasterium qui dicitur Cirisiacus*) avec les églises et les dépendances, dont les moulins (*molendinis*) ; les diverses dîmes fournies par le Bois d'Elle (*decimam... nemoris Ale*) et par la forêt comprise entre l'abbaye et la rivière de la Drôme (*decimam totius nemoris ab ipsa abbatia usque ad Dromum fluvium*), etc.²³. Cette charte est intéressante à plus d'un titre car, outre la mention de moulins, elle cite l'existence d'une grande forêt entre l'emplacement de la future abbaye et la rivière de la Drôme, que l'on identifie aisément à l'actuelle forêt de Cerisy. Même si les indications géographiques sont peu précises, on peut en déduire qu'il y avait déjà des moulins sur une portion de l'Esque, qui coule juste à côté de l'abbaye, et surtout sur la Drôme.

La seconde charte est un acte de Guillaume le Bâtard, daté de 1042, qui confirme les possessions de l'abbaye, offertes dix ans plus tôt par son père, et qui augmente son patrimoine par de nouvelles donations. L'une concerne la paroisse de Littry qui est donnée avec ses dépendances, dont des moulins, libres de toutes coutumes ecclésiastiques et séculières (*Listreium cum omnibus appenditiis suis, cum ecclesia, cum silvis, cum molendinis, cum aquis, liberum et absolutum ab omnibus consuetudinibus*

21. Arch. dép. Manche, 5 E 8971 : haute justice et tabellionage royal de Cerisy (liasse). Tous mes remerciements à Michel Daefler, qui effectue le dépouillement du tabellionage de Cerisy, de m'avoir communiqué ce document et de l'avoir transcrit.

22. Arnoux 2009, 171-174.

23. Fauroux 1961, n° 64.



Fig. 4 – Située dans la vallée de l'Esque, l'abbaye de Cerisy a été l'une des plus importantes de Normandie; l'abbaye percevait toute la dîme sur la forêt de Cerisy (cliché Élisabeth Ridel)

tam ecclesiasticis quam secularibus), ainsi que «le Bois de la Queue» (connu plus tard sous le nom de «Bois l'Abbé»), situé entre la source du ruisseau Morel et Monfréard, avec toutes ses coutumes (*itidem concessi silvam que Cauda vocatur et terminatur ab oru rivuli Morelli usque ad Montem Friardi, cum omnibus consuetudinibus quas prius habebat*)²⁴. Les quelques toponymes contenus dans cette charte suggèrent à nouveau la présence de moulins sur l'Esque mais aussi sur le petit cours d'eau encore appelé «Morel» (Douet Morel sur la carte IGN au 1/25 000^e) et sur la Siette, rivière plus importante qui traverse Littry (Monfréard étant une butte située au nord du Bois l'Abbé et juste à l'est de la Siette).

Il n'est pas impossible que nous ayons à faire à la restitution d'un domaine usurpé du temps des Vikings et restitué tant bien que mal des années après les destructions sous le règne des ducs de Normandie, comme l'a si bien démontré Lucien Musset à propos du domaine de l'abbaye de Saint-Pair dans le Cotentin et bien d'autres domaines de l'époque franque²⁵. L'abbaye de Cerisy a en effet été fondée au VI^e siècle

24. *Ibid.*, n° 99.

25. Musset 1942, 45-46.

par saint Vigor qui évangélisa la contrée. L'abbaye a été détruite lors des raids vikings au IX^e siècle. On peut imaginer, comme pour le domaine de Saint-Pair, que les ducs ont cherché à restituer le domaine foncier initial²⁶. Cette hypothèse implique donc que les moulins n'ont pas forcément été mis en mouvement par les ducs et qu'au contraire ils constituent un héritage carolingien de l'ancienne abbaye.

Toujours est-il que, suite à la donation du duc Guillaume, l'abbaye possédait jusqu'à la Révolution française plusieurs moulins dans la paroisse de Littry, dont les roues tournaient sur la rivière de la Siette. Il s'agissait des moulins de Marcy et de Cannebert mais aussi de Creveuil et de la Roquette. Le premier devait dépendre de la fiefferme de Marcy, appelée de nos jours « Le Grand Marcy ». Il est révélateur que la boulangerie du moulin était située encore au début du XIX^e siècle à proximité de cette ferme et non auprès du moulin même²⁷. La fiefferme de Marcy est mentionnée en 1481 comme possession de l'abbaye de Cerisy, qui sera à nouveau confirmée en 1771 par un arrêt du Conseil²⁸. Le second moulin nous est connu par des transcriptions partielles de chartes détruites provenant de l'abbaye de Cerisy, datées entre 1560 et 1775, et par un extrait du tabellionage de Bayeux²⁹. Dans ce dernier figure un contrat du 10 janvier 1642 établi entre l'abbé de Cerisy et un certain Charles de Monfréard qui détermine les clauses de location du moulin et de ses *heritaiges*. Le troisième, enfin, a été plus difficile à retrouver en raison de la difficulté à l'identifier sur les cartes anciennes et dans les chartes. Il apparaît dans un contrat de vente de terre du 26 novembre 1544 sous le nom de *mollin de la Rocquette* ainsi que dans des chartes de l'abbaye de Cerisy datées entre le XVI^e et le XVIII^e siècle³⁰. Or, sur le cadastre ancien de Littry, près du « Pont de la Roquette », figure un ancien moulin à tan ainsi qu'une ancienne tannerie qui était située au lieu-dit « Le Vaux Manoir »³¹. Ce moulin était encore en activité au début du XIX^e siècle, comme le suggère une carte topographique de la forêt de Cerisy où il est mentionné « M^{lin} à Tan »³².

D'autres liens entre l'abbaye de Cerisy et le territoire de ce « Bessin méridional boisé » pourraient être mis en lumière par le dépouillement systématique des chartes

26. Dans le cas de Saint-Pair, comme l'abbaye n'a pas été reconstruite, le domaine qui en dépendait, remarquablement bien défini dans ses frontières, a alors été donné à l'abbaye du Mont Saint-Michel (Fauroux 1961, n° 49).

27. Arch. dép. Calvados, plan cadastral de Littry (1824), sect. D3, lieu-dit « Moulin de Marcy », et matrice cadastrale (1826), sect. D, parcelles n° 504 à 508 « Le moulin de Marcy », dont n° 508 (moulin), et parcelles n° 512, 513, 647 et 648 « La ferme du grand Marcy », dont n° 513 (boulangerie).

28. Farcy 1887, 245.

29. Arch. dép. Manche, H 1463 et 1659 ; Arch. dép. Calvados, 8 E 5135 : tabellionage de Bayeux, f° 16 r° et v°, je remercie vivement Michel Daeffler de m'avoir indiqué ce document.

30. Arch. dép. Calvados, H 4019 : actes de l'abbaye de Cerisy concernant Littry datés entre 1486-1728 (liasse) ; Arch. dép. Manche, H 1555 et 1659.

31. Arch. dép. Calvados, plan cadastral de Littry (1824), sect. D1, et matrice cadastrale (1826), sect. D, parcelles n° 110 « L'ancien moulin à tan » (cour et mesure) et n° 111 « L'ancienne tannerie » (jardin).

32. Arch. dép. Calvados, CPL 212 : *Carte topographique de la forêt des Biards dite de Cerisy*, sans date (début XIX^e s.). Ce moulin est en fait déjà mentionné sur la carte de 1720 de Mariette de la Pagerie (cf. n. 11).

de l'abbaye et des actes notariés du tabellionage de Cerisy³³. Contentons-nous d'un seul exemple, lequel concerne Cormolain et la rivière de la Drôme. L'abbaye de Cerisy détenait plusieurs possessions à Cormolain. La transcription d'une charte datée de 1248 nous apprend que le chevalier de Saint-Pierre avait reçu des religieux « l'eau de la Drôme depuis le pont de Cormolain qui s'appelle le pont Hébert jusqu'au pont de Montrembault [Montrobot] pour y pescher et y faire un moulin »³⁴.

Pour compléter ce dossier, on citera brièvement deux abbayes importantes qui ont aussi possédé des moulins dans cette région des forêts de Bur-le-Roy, celles d'Aunay et de Mondaye³⁵. Dans une charte datée des environs de 1175, Richard du Hommet, seigneur d'Aunay et connétable d'Angleterre, confirme les nombreuses donations faites à l'abbaye auparavant, dont « l'église de Balleroy, avec toute sa dîme et la dîme du moulin »³⁶. Par la suite, ce n'est plus un moulin que possédait l'abbaye d'Aunay sur Balleroy mais plusieurs, qui ont d'ailleurs régulièrement fait l'objet de litige avec le pouvoir seigneurial. Concernant l'abbaye de Mondaye, il faut surtout mentionner le moulin de Héville qui en dépendait et qui a fait l'objet d'un cartulaire inventoriant les droits et les usages. Les chartes relatives au moulin de Héville, datées entre 1207 et 1417, appartenaient primitivement à la bibliothèque du chapitre cathédral de Bayeux avant d'entrer dans les collections des Archives départementales du Calvados ; ce document est exceptionnel et mériterait à lui seul une étude approfondie³⁷.

Les seigneurs Bacon du Molay

Alors que l'abbaye de Cerisy remet sans doute en mouvement de vieux moulins carolingiens et que, sans doute, elle en actionne de nouveau, l'établissement des seigneuries va largement contribuer, à partir du milieu du XI^e siècle, à développer l'installation de moulins sur les nombreux cours d'eau du Bessin. Il se mettra alors en place un droit particulier sur les installations techniques : ce sont les « banalités »³⁸. Moulins, fours et pressoirs sont mis à la disposition de tout habitant d'une seigneurie ; en contrepartie, le seigneur est dans l'obligation de les entretenir et les habitants ne peuvent utiliser que ces installations seigneuriales, moyennant une redevance. Mathieu Arnoux a bien démontré que le statut seigneurial des moulins a permis de « servir de

33. Farcy 1887 (transcriptions partielles) ; Arch. dép. Calvados, H 3999-4029 (actes originaux) ; Arch. dép. Manche, 1 Mi 127 (archives subsistant de l'abbaye de Cerisy, 1398-XVIII^e s.), 5 E 8971 (tabellionage de Cerisy, actes originaux).

34. Farcy 1887, 271.

35. L'abbaye d'Aunay est située sur la commune d'Aunay-sur-Odon, chef-lieu de cant., arr. de Vire ; celle de Mondaye sur la commune de Juaye-Mondaye, cant. et arr. de Bayeux.

36. Le Hardy 1897, 24.

37. Arch. dép. Calvados, 6 G 170 : *Cartulaire du moulin de Héville*. Le cartulaire a fait l'objet d'une présentation et d'une transcription dactylographiées qui peuvent offrir le point de départ à diverses analyses (Arch. dép. Calvados, Br. 8394).

38. Dérivé de l'ancien français *ban*, terme de droit féodal qui s'applique, entre la fin du X^e et la fin du XI^e siècle, au territoire soumis à la juridiction d'un seigneur (DMA 2004, s. v.).

manière efficace la demande d'énergie des campagnes normandes»³⁹. En particulier, le caractère public de cette institution seigneuriale a joué un rôle essentiel au sein du fief dans la bonne exploitation de ces installations hydrauliques par les possesseurs, les fermiers et les usagers⁴⁰.

Concernant notre zone d'étude, la seigneurie qui a le plus marqué le territoire est celle des Bacon du Molay⁴¹. Malheureusement, la documentation sur l'émergence de cette seigneurie manque cruellement pour le XI^e siècle. On sait que les seigneurs Bacon du Molay avaient établi un château sur l'éminence naturelle qui domine la rive gauche de la Siette et que longe actuellement la route départementale qui mène vers Isigny⁴². Sa première mention (*castel*) dans une source écrite apparaît dans la branche XII du *Roman de Renard*, rédigé vers 1190, où il est dit être situé *desos la vile*⁴³. Il ne subsiste plus de ce château que la chapelle et quelques éléments de consolidation de la motte primitive (*fig. 5*). Le moulin seigneurial dépendant du château, appelé « moulin de la Porte » dans un texte du XIV^e siècle, était situé en contrebas de la Siette au pied de la motte, sur l'actuelle commune de Saon.

Comme d'autres moulins, le moulin de la Porte est cité en 1377 dans le texte de la succession de Jeanne Bacon, dernière héritière directe des Bacon du Molay⁴⁴. Ce texte fait état d'un patrimoine considérable localisé au cœur du Bessin : outre les divers fiefs, seigneuries, hommages, patronages et prévôtés que lègue Jeanne à ses trois successeurs, ce patrimoine comprenait un héritage foncier important⁴⁵. La partie immobilière se composait de quatre manoirs, une quinzaine de moulins et cinq fours. Voici la liste des moulins qui figurent, de manière éparpillée, dans le texte de la succession de Jeanne Bacon tel que l'a recopié Charles Durand : les moulins de Durdent, de la Porte, de Touvais, le moulin de Blay, du Sault-Bénard, du Jardinnet, le moulin du chantré de Bernesq, le moulin de l'étang de la Quièze, le moulin Bacon de Blagny, le moulin de Culblay, le moulin et four de Saonnet, le moulin des Louveaux, le moulin souverain à Saon, le moulin à drap et seigneurie dudit lieu, le moulin de Rubercy.

Il est possible d'identifier les fiefs dont dépendaient certains moulins. Prenons quelques exemples éclairants. Les Bacon du Molay possédaient le fief de la Motte-Blagny dont dépendait l'arrière-fief de la Quièze, tous deux sis en la paroisse de

39. Arnoux 2009, 171.

40. *Ibid.*, 186.

41. La commune du Molay a été réunie à Littry, pour devenir Le Molay-Littry, par arrêté préfectoral du 19 juillet 1968.

42. Caumont 1857, 320.

43. *Roman de Renard*, II, 16, vers 161.

44. Il s'agit d'un extrait du chartier des Bacon du Molay. Le chartier a été perdu, semble-t-il, lors de l'occupation en 1940. Auparavant, quelques personnes y ont eu accès : l'instituteur Charles Durand qui, pour la rédaction de son mémoire de fin d'étude en 1887, en recopiait de larges extraits, mais aussi le chanoine Guérin de l'ancienne Société historique du canton de Trévières. Le texte recopié par Durand (1887) dans sa *Monographie sur la commune du Molay*, conservée aux Archives départementales du Calvados, a été publié par Pézeril 1991, 220-222.

45. Durand 1887, 77-82.



Fig. 5 – Seul vestige du château des Bacon du Molay, la chapelle Saint-Nicolas qui était seigneuriale et paroissiale ; certaines parties datent du XIV^e siècle (cliché Élisabeth Ridet)

Notre-Dame-de-Blagny⁴⁶. Ce fief dit de la Quièze-Blagny appartenait aux comtes de Cester, descendants des ducs de Normandie, qui le donnèrent en 1126 à Guillaume Bacon du Molay et qui resta la propriété de la branche directe des Bacon jusqu'à la disparition de Jeanne en 1376⁴⁷. Nous y trouvons donc deux moulins. L'un, appelé « moulin Bacon de Blagny » dans le texte de la succession, dépendait du château de la Motte-Blagny, demeure fortifiée érigée sur une motte au XI^e siècle et appartenant aux seigneurs Bacon du Molay. Le second moulin faisait partie du domaine de la Quièze qui figure dans les biens de Jeanne Bacon en 1377 : outre le moulin, le domaine était composé d'un manoir, d'une chapelle et d'un étang. Un moulin de la Quièze a été en fonction jusqu'au XIX^e siècle : s'il n'y a pas de continuité architecturale du bâtiment, il y a une continuité au niveau de la localisation et de la fonction. Il est aussi possible d'identifier certains moulins par la toponymie et par des prospections sur le terrain. Le moulin des Louveaux, par exemple, qui figure sur la carte de Mariette de la Pagerie de 1720, était situé près du pont intitulé par l'IGN « le Vieux moulin », non loin du

46. Ancienne commune actuellement rattachée à Sainte-Marguerite-d'Elle, cant. de Trévières, arr. de Bayeux.

47. SHCT 1922, I, 29-30.

centre équestre « les Louveaux » ; le cadastre ancien de Littry en conserve également la trace⁴⁸. Le pont est très ancien et arbore sur l'un de ses flancs les vestiges probables du dispositif de vannage (*fig. 6*).

Deux autres moulins ont dû appartenir aux Bacon du Molay, même s'ils ne figurent pas dans le texte de la succession : il s'agit des moulins de Saint-Jean-de-Savigny et de Planquerry, mentionnés sur les cartes du XVIII^e siècle sous l'appellation fort explicite de « Moulin Bacon »⁴⁹. Par-delà les siècles, la toponymie a donc conservé le souvenir des seigneurs Bacon du Molay. Or, Jeanne Bacon avait des droits sur le fief de Couvains, juste à côté de Saint-Jean-de-Savigny (le « Moulin Bacon » était à la limite des deux communes), et possédait l'hommage de la seigneurie de Planquerry. Les liens entre les Bacon du Molay et Planquerry sont anciens. Roger Bacon, seigneur du Molay, y fonda en 1148 une commanderie des Templiers dite la commanderie de Baugis⁵⁰. Plus tard, en 1222, une charte de l'abbaye de Cerisy nous apprend que Guillaume Bacon du Molay échangea avec l'abbé 97 perches de la rivière de la Drôme pour faire un étang à Planquerry⁵¹. Cet étang, qui préfigure les étangs modernes de Planquerry, s'appelait « Étang Bacon », sur lequel tournait la roue d'un moulin : sans doute s'agit-il de celui qui fut plus tard nommé « Moulin Bacon », comme le montre la toponymie.

Bien sûr, d'autres seigneuries ont possédé des moulins et ont mis à disposition de la population un ou plusieurs moulins banaux, mais nul n'a autant marqué le territoire que celle des Bacon du Molay⁵².

Identification, chronologie et typologie des moulins

Même s'il subsiste parfois un problème d'adéquation entre un moulin attesté au XII^e siècle et son prolongement au XIX^e siècle, il a été possible d'établir une première cartographie des moulins qui ont été en activité aux XVIII^e et XIX^e siècles autour de la forêt de Cerisy, en croisant les données issues des cartes anciennes, des plans cadastraux napoléoniens et des archives (*carte 3*)⁵³. Malgré tout, les problèmes liés à l'identification des moulins et à leur chronologie méritent d'être posés avant d'aborder leur production.

48. Carte IGN au 1/25 000^e, 1412 OT « Pointe du Hoc » ; sur le plan cadastral du Molay (1826), sect. C1, figure un « Chemin du vieux moulin », voir aussi la matrice cadastrale (1826), sect. C, parcelles n° 151 « Le pré du vieux moulin », et n° 152 et 153 « Le vieux moulin ».

49. Saint-Jean-de-Savigny, cant. de Pont-Hébert, arr. de Saint-Lô ; Planquerry, cant. de Trévières, arr. de Bayeux.

50. D'Albon 1913, n° DXI.

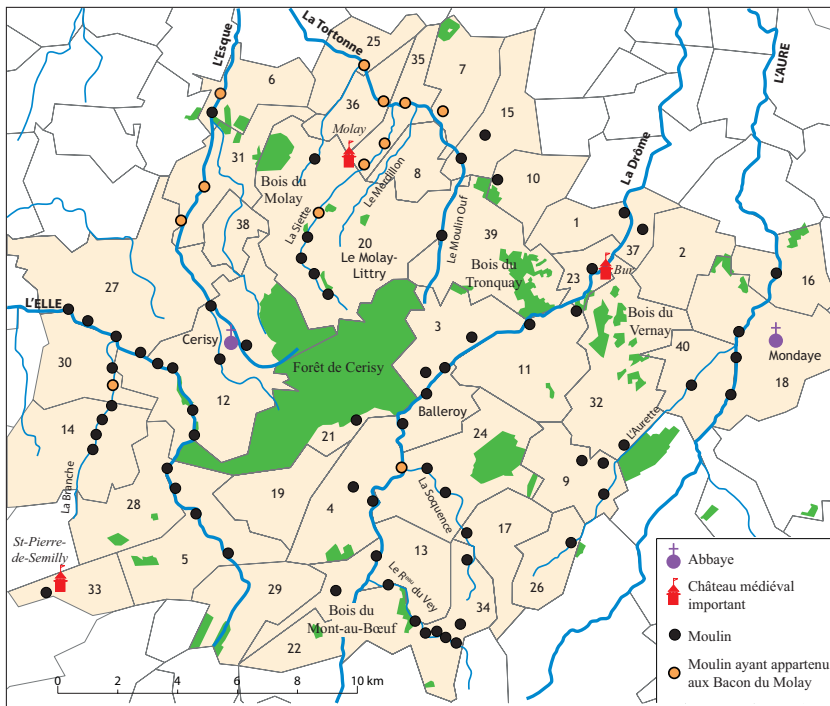
51. Farcy 1887, 93.

52. On citera par exemple le Moulin des Essards à La Bazoque (cant. de Trévières, arr. de Bayeux), lié sans doute au château du même nom (remplacé maintenant par une ferme), qui était tenu au XIV^e siècle par la famille Thésard, seigneurs du lieu ; Louis Thésard, né au château à cette époque, a été évêque de Bayeux (Caumont 1857, 313-314).

53. L'inventaire des moulins autour de la forêt de Cerisy peut être consulté dans le rapport 2016 du PCR *De bois, de terre et d'eau* (Ridel 2016).



Fig. 6 – Le pont des Louveaux conserve le souvenir du moulin des Louveaux de Jeanne Bacon du Molay (cliché Élisabeth Ridel)



Carte 3 – Répartition des moulins à eau autour de la forêt de Cerisy aux XVIII^e et XIX^e siècles (carte Élisabeth Ridel et Michel Daeffler, CNRS, MRSH de Caen, Pôle rural)

Identification et chronologie

Il n'est pas toujours aisé d'identifier les moulins figurant dans les textes anciens et sur les cartes du XVIII^e siècle avec les moulins encore en activité au XIX^e siècle ; sommes-nous bien sûrs d'avoir à faire au même moulin ? Par ailleurs, certaines localisations de moulin mentionnées dans les documents médiévaux sont difficiles à reconnaître tandis qu'il ne faut pas exclure que des moulins aient totalement disparu. Inversement, un moulin peut être parfaitement identifié, même en ruine, mais il n'est pas toujours facile de retrouver ses origines dans les sources anciennes. Et tous les moulins ne sont pas médiévaux : à l'époque moderne apparaissent des moulins dits « neufs »⁵⁴. Quelques exemples suffiront à illustrer ce problème complexe de chronologie⁵⁵.

À Saon, le texte de la succession de Jeanne Bacon fait état de quatre moulins : le « moulin de la Porte » du château, qui était effectivement sur la paroisse de Saon, un moulin dit « souverain » et un « moulin à drap », dont il est impossible de savoir si l'un des deux correspond au moulin de Saon mentionné sur le cadastre napoléonien de 1824⁵⁶. Ce moulin était encore en activité à la fin du XIX^e siècle. Il a fait l'objet d'un règlement par les ingénieurs des Ponts et Chaussées en 1881 et 1882 et, à l'occasion de leur inspection, des plans ont pu être dressés (fig. 7)⁵⁷. S'agit-il du même moulin mentionné dans la charte de fondation du Temple de Baugis en 1148 ? Parmi les nombreux biens donnés par Roger Bacon et d'autres seigneurs, on trouve en effet une rente en orge à prendre sur son moulin de Saon (*in molendino de Saon*)⁵⁸. L'existence d'un quatrième moulin se déduit à partir du toponyme « Touvais », cité dans le texte de la succession en 1377 et qui est encore mentionné sur la carte IGN au 1/25 000^e sous la forme « les Touvets ». Mais le moulin n'a laissé aucune trace. Quant au moulin de la Porte, il se confond avec celui qui est appelé « du Breuil » mentionné sur le plan C du cadastre ancien de Saon daté de 1830 ; la matrice cadastrale apporte une précision fort intéressante : le moulin y est dit « Le moulin du Mollay », preuve que par-delà les siècles, les habitants de Saon savaient que ce moulin appartenait primitivement au Molay (fig. 8)⁵⁹.

À Vaubadon, il a existé un moulin, bien indiqué sur les cartes du XVIII^e siècle et dont l'activité s'est poursuivie jusqu'au XIX^e siècle. Comme bien d'autres moulins, toute la difficulté est de reconstituer son histoire au-delà du XVIII^e siècle. Il subsiste quelques ruines de ce moulin (bâtiment du moulin, écurie) ainsi que des éléments hydrauliques (bief, ponts, vannes). Mais vers le milieu du XIX^e siècle, le moulin était

54. Comme « le Moulin Neuf » à La Bazoque (IGN), mentionné en 1720 sur la carte de Mariette de la Pagerie (cf. n. 11).

55. Comme le signale à juste titre Arnoux 2009, 169.

56. Arch. dép. Calvados, plan cadastral de Saon (1824), sect. B1, et matrices cadastrales (1830), sect. B, parcelles n° 70, 71, 72 et 74.

57. Arch. dép. Calvados, S 12901/1.

58. D'Albon 1913, n° DXI.

59. Arch. dép. Calvados, plan cadastral de Saon (1824), sect. C, lieu-dit « Moulin du Breuil », et matrice cadastrale (1827, 2^e version, cote 3P7005), parcelles n° 185 à 187 « Le moulin du Mollay ».

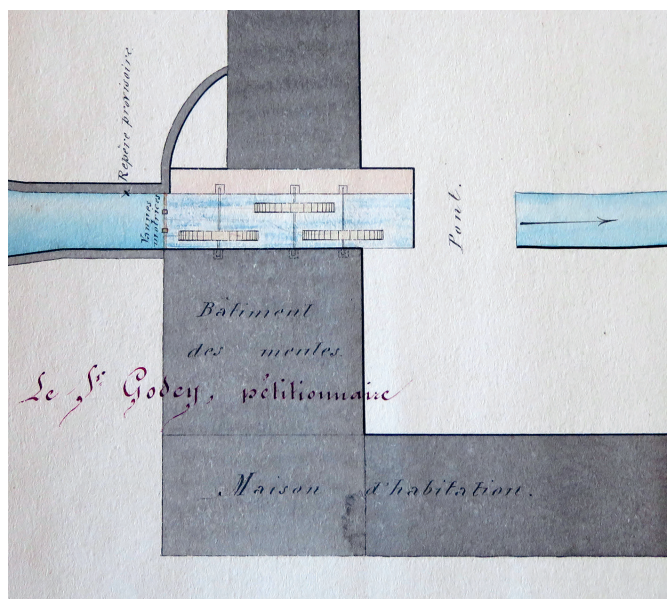


Fig. 7 – Plan du moulin de Saon, 1881-1882
(Arch. dép. Calvados, S 12901/1 (liasse) ; cliché Élisabeth Ridet)

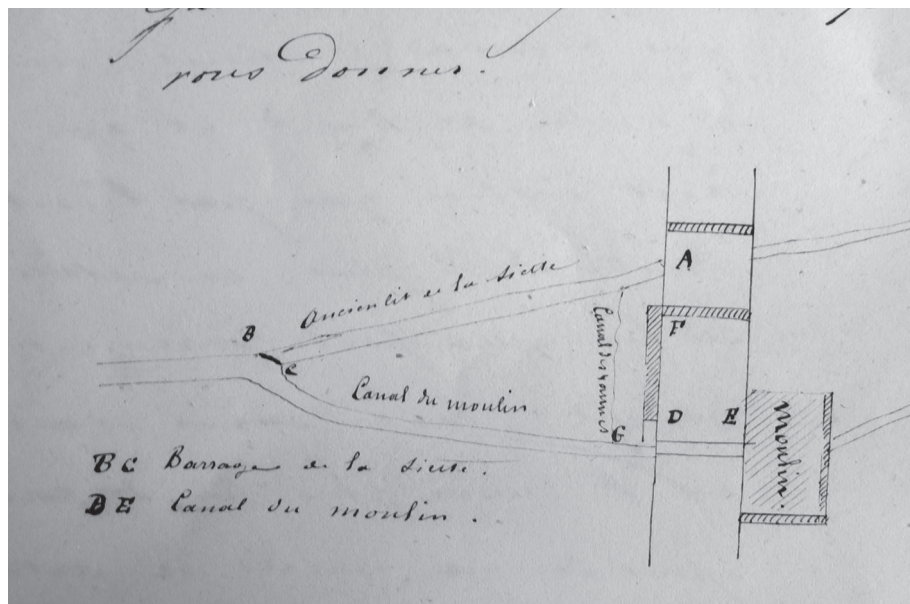


Fig. 8 – Rare plan du moulin de la Porte de l'ancien château du Molay,
23 juillet 1860 (Arch. dép. Calvados, S 1062 (liasse) ; cliché Élisabeth Ridet)

bien en activité, comme le montre un dossier conservé aux Archives départementales du Calvados⁶⁰. En 1855, les ingénieurs des Ponts et Chaussées proposent au propriétaire du moulin, le sieur Marc, de rédiger un projet de règlement dudit moulin et de construire un déversoir (fig. 9). Craignant de voir l'existence de son moulin remise en cause, le sieur Marc invoque l'ancienneté du moulin. Le rapport de l'ingénieur des Ponts et Chaussées rapporte ainsi ses paroles : « Suivant M. Marc, le moulin a été construit par le Seigneur de Vaubadon ; il remonte à une époque antérieure à 1790 ; il a par cela même une existence légale ». L'ancienneté du moulin est au moins prouvée par un contrat de vente de terre en date du 15 mai 1617 à un certain Jean Foucquer demeurant au « moulin de Valbadon »⁶¹. Le moulin figure aussi de manière concrète sur des cartes du début du XVIII^e siècle : la carte de Mariette de la Pagerie de 1720 et surtout une carte du marquisat de La Cour de Balleroy, datée des années 1730, où apparaît également la très intéressante mention d'une ferme d'Argouges près du moulin (actuellement ferme de Vallemont)⁶². Or, les Argouges deviennent seigneurs de Vaubadon à partir de la fin du XVI^e siècle jusqu'à ce que la famille Le Tellier les remplace au XVIII^e siècle. Il n'est donc pas impossible que le moulin de Vaubadon ait été le moulin banal des seigneurs d'Argouges de Vaubadon et qu'il ait fonctionné en étroite relation avec la ferme leur appartenant.

Typologie et fonction

Deux types de moulins ont essentiellement fonctionné autour de la forêt de Cerisy, comme ailleurs en Normandie. Le plus ancien est le moulin muni d'une roue à aube, laquelle est équipée de pales entraînées par le courant. La roue à aube a surtout été utilisée sur des rivières à pente faible mais à fort débit. L'autre type de moulin bien représenté en Normandie est celui muni d'une roue à augets, qui est constituée d'une succession de compartiments cloisonnés en forme d'auges. Il s'est avéré particulièrement bien adapté à de petits cours d'eau tel que la Siette, où pas moins de six moulins ont été en activité dès le Moyen Âge. Ce type d'installation hydraulique avait reçu le nom de *moulin à coisel* ou *choisel*, qui désignait en moyen français « l'auge recevant l'eau autour d'une roue hydraulique »⁶³. Autant dire que tous les moulins munis d'une roue à augets étaient des moulins à *coisel*. On trouve l'emploi de ce nom dans les textes dès l'époque médiévale, mais aussi dans la toponymie où il a laissé des traces⁶⁴.

60. Arch. dép. Calvados, S 12902/2.

61. Arch. dép. Manche, 5 E 8935 : haute justice de Cerisy (liasse).

62. BnF, département des cartes et plans, GE DD-2987 (1069) : *Carte du marquisat de la cour de Balleroy*, vers 1730. D'un point de vue architectural, la ferme, qui est actuellement en ruine, paraît bien datée du XVII^e siècle ; on peut apercevoir les vestiges d'un pressoir qui constituait un signe seigneurial.

63. DMF 2012, s. v.

64. Delisle 1851, 512-513. À La Bazoque, on relève le nom de « le Coisel » (IGN), qui désigne une ferme-manoir ; plus loin, on peut apercevoir les vestiges d'un bief.

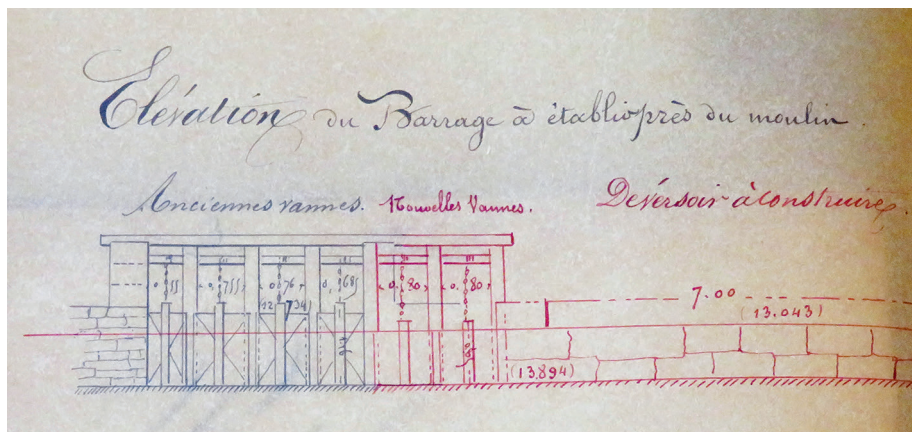


Fig. 9 – Plan du déversoir du moulin de Vaubadon à construire, daté du 12 mars 1855, et vestiges de ce déversoir en 2015 (Arch. dép. Calvados, S 12902/2 (liasse); clichés Élisabeth Ridel)

À partir de l'enquête de 1806 sur les moulins en activité dans le Calvados, Gabriel Désert a pu offrir une photographie des activités industrielles : on comptait à cette époque 802 moulins à céréale, 64 moulins à foulon, 55 à huile, 31 à papier et 28 à tan⁶⁵.

65. Désert 2007, 73.

La documentation autour de la forêt de Cerisy fait également apparaître la même variété de moulins. Outre la carte de Mariette de la Pagerie déjà citée, nous nous sommes appuyée sur celle du marquisat de La Cour de Balleroy ainsi que sur le précieux cadastre napoléonien. Les données croisées à partir de ces documents cartographiques montrent, sans surprise, que les moulins à grain étaient les plus nombreux, mais qu'il y avait aussi des moulins à foulon ou à draps, des moulins à papier, des moulins à tan et, plus rare, des moulins à huile.

Au XIX^e siècle, les meuniers écrasaient surtout du blé, mais on trouve aussi régulièrement dans la région la mention de sarrasin. Les moulins à huile ont souvent été construits dans l'entourage des moulins à grain. Ils apparaissent dans le Calvados avec la culture du colza, introduite vers 1800 grâce à un commerçant caennais spécialisé dans le commerce des huiles⁶⁶. On relève un moulin à huile à Littry, construit aux côtés d'un moulin médiéval à grain attesté au XV^e siècle⁶⁷, mais aussi à Saonnet⁶⁸, Cahagnolles⁶⁹, Sainte-Honorine-de-Ducy, où un hameau s'est même appelé « Village de l'huillerie »⁷⁰ et La Bazoque⁷¹. Les moulins à fouler les draps et à papier semblent plutôt antérieurs au XIX^e siècle. D'après les cartes du XVIII^e siècle, on trouve des moulins à foulon à Balleroy, Castillon et Sallen ; des moulins à papier à Noron et Planquery. Quant aux moulins à tan, ils étaient utilisés pour broyer l'écorce de chêne, le tan, qui servait au tannage des peaux de cuir. La proximité de la forêt fournissait la matière première. Les moulins à tan sont précoces en Normandie, on en trouve une attestation dès 1055-1070⁷². Autour de la forêt de Cerisy, ce type de moulin a été en activité à Littry, Cahagnolles et Sallen aux XVIII^e et XIX^e siècles. S'ils ne disparaissent pas après le XVIII^e siècle, la plupart de ces moulins industriels ont été reconvertis au XIX^e siècle en moulins à grain. Mais l'inverse est possible aussi : le moulin de la Roquette, à Littry, a d'abord été un moulin à blé jusqu'au XVIII^e siècle avant de devenir un moulin à tan⁷³. Un moulin ne se succède pas forcément à lui-même.

66. Désert 2007, 33.

67. Il s'agit des moulins de Cannebert qui fonctionnaient encore au XIX^e siècle : Arch. dép. Calvados, plan cadastral de Littry (1824), sect. D3, lieu-dit « M^{lin} de Cannebert », et matrice cadastrale (1826), sect. D, parcelles n° 468 (moulin à huile) et 469 (moulin à grain). Le moulin à céréale est mentionné en 1443, époque à laquelle, dans la Normandie alors en pleine occupation anglaise, un certain Richard de Montfiquet demande à ce que soient suspendues les rentes dues sur ce moulin (Laheudrie 1930, I, 238).

68. Cant. de Trévières, arr. de Bayeux ; plan cadastral de Saonnet (1824), sect. B, et matrice cadastrale (entre 1824 et 1827), sect. B, parcelles n° 91.

69. Cant. de Trévières, arr. de Bayeux ; plan cadastral de Cahagnolles (1831), sect. B, et matrice cadastrale (1832), sect. B, parcelles n° 44 à 47, dont n° 46 (moulin à blé et à huile).

70. Cant. de Trévières, arr. de Bayeux ; plan cadastral de Sainte-Honorine-de-Ducy (1831), sect. A1, et matrice cadastrale (1834), parcelles n° 182 à 186, lieu-dit « Village de l'huillerie », dont n° 184 (moulin à huile).

71. Plan cadastral de la Bazoque (1831), sect. B3, et matrice cadastrale (1832), sect. B, lieu-dit « Petit moulin des Essards », parcelles n° 359 à 363 et 504 (moulin à huile).

72. Arnoux 2009, 174.

73. Arch. dép. Manche, H 1659 : les tenants du fief Chibot, sis à Littry et tenu par l'abbaye de Cerisy, doivent moudre aux moulins de Creveuil et de la Roquette les blés croissant sur ledit fief (1560-1775).

Conclusion

Ce qui a été frappant au cours de cette recherche, c'est, d'une part, la longévité des moulins depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle et, d'autre part, leur disparition fulgurante après ce siècle. Pendant des siècles, les moulins ont donc été parfaitement adaptés à leur environnement naturel : ils ont utilisé une énergie gratuite tout en bénéficiant des ressources en matière première fournies par la forêt. Ils ont également su s'adapter à la diversité et à l'évolution de la production agricole et être ainsi au service des populations rurales. Partir sur leurs traces, à la fois à travers l'archive et sur le terrain, ce n'est pas seulement faire preuve d'une démarche patrimoniale, c'est aussi faire œuvre de mémoire.

Élisabeth RIDEL-GRANGER

CNRS

MRSH de Caen (Pôle rural)

Références bibliographiques

- ARNOUX M. (2009), « Moulins seigneuriaux et banalités des moulins dans la Normandie médiévale. Documents et hypothèses », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. LXVII (année 2008), p. 167-192.
- ARNOUX M. (2012), *Le temps des laboureurs. Travail, ordre social et croissance en Europe (XI^e-XIV^e siècle)*, Paris, Albin Michel.
- BERNARD V., BILLARD C., LE DIGOL Y. (2009), « Le bois, une ressource pour les pêcheries et les moulins », in *Archéologie médiévale en France. Le premier Moyen Âge (V^e-XI^e siècle)*, I. Catteddu (dir.), Paris, La Découverte, p. 86-87.
- BLOCH M. (1936), « Avènement et conquête du moulin à eau », *Annales d'histoire économique et sociale*, t. 7, p. 538-563.
- BRUNET P. (2001), *Inventaire régional des paysages de Basse-Normandie*, Caen, Conseil régional de Basse-Normandie, 2 vol.
- CAUMONT A. de (1857), *Statistique monumentale du Calvados, arrondissements de Vire et de Bayeux*, Caen, Hardel.
- D'ALBON (marquis) (1913), *Cartulaire de l'Ordre du Temple*, Paris, Champion.
- DELISLE L. (1851), *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au Moyen Âge*, Évreux, Hérissé.
- DÉSERT G. (2007), *Une société rurale au XIX^e siècle. Les paysans du Calvados, 1815-1895*, Caen, Centre de recherche d'histoire quantitative.

- DMA 2004 : *Dictionnaire du Moyen Âge*, C. Gauvard, A. de Libera, M. Zink (dir.), 2^e éd., Paris, PUF.
- DMF 2012 : *Dictionnaire du moyen français*, version 2012 (DMF 2012). ATILF – CNRS et Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf/>.
- DURAND C. (1887), *Monographie sur la commune du Molay, arrondissement de Bayeux*, Archives départementales du Calvados, Br. 9420.
- FARCY P. de (1887), *Abbayes de l'évêché de Bayeux. I Cerisy, 1030-1791*, Laval, Imprimerie Moreau.
- FAUROUX M. (1961), *Recueil des actes des ducs de Normandie (911-1066)*, Caen, Caron (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie ; t. XXXVI).
- FLAMBARD HÉRICHER A.-M. (2002), *Potiers et poteries du Bessin. Histoire et archéologie d'un artisanat rural en Normandie*, Caen, Publications du CRAHM.
- GREIMAS A.J. (1992), *Dictionnaire de l'ancien français*, Paris, Larousse.
- LAHEUDRIE E. de (1930), *Histoire du Bessin*, s. l. n., 1930, 2 vol. ; réimp. Paris, Res Universalis, 1992-1993, 2 vol. : vol. 1, *Des origines au XVI^e siècle* ; vol. 2, *Du XVII^e siècle à la Révolution*.
- LE HARDY M.G. (1897), *La baronnie et l'abbaye d'Aunay-sur-Odon*, Caen, Delesques.
- MUSSET L. (1942), « Notes pour servir d'introduction à l'histoire foncière de la Normandie. Les domaines de l'époque franque et les destinées du régime domanial du IX^e au XI^e siècle », *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XLIX, p. 7-97.
- PÉZERIL C. (1991), *Le Bessin oublié*, Bayeux, La Bayeusaine graphique.
- RIDEL É. (2016), « Inventaire des moulins à eau autour de la forêt de Cerisy », in É. Ridel et M. Daeffler, *De bois, de terre et d'eau... Patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy (Calvados, Manche)* (PCR, 2^e bilan), Caen, DRAC de Normandie (SRA), annexe 2.
- Roman de Renard : Le Roman de Renard* (branche XII), M. de Combarieu du Grès et J. Subrenat (trad.), Paris, Union générale d'éditions, 1981, t. II.
- ROQUELET A., BEAUREPAIRE F. de (éd.) (1995), *La vie de la forêt normande à la fin du Moyen Âge. Le coutumier d'Hector de Chartres*, t. II : *La Basse-Normandie*, Rouen, Société de l'histoire de Normandie.
- SHCT (1922) : Société historique du canton de Trévières, *Notes historiques sur le Bessin*, s. l. n., 1922-1928 (5 t.), t. 1 ; réimp. Paris, Le livre d'histoire, 2007 (5 t.), t. 1.
- TOUSTAIN H. de (1865), *Essai historique sur le château de Bur près Bayeux*, Caen, Le Gost-Clérisse.
- VILLEROY M.-Y. (2002), *Le moulin à eau en Normandie du Moyen Âge au XIX^e siècle. Localisations et typologies industrielles*, Mémoire de DEA d'histoire moderne (dir. J.-M. Moriceau), Université de Caen.

Annexe :
Un contrat de charpentier de moulin du XVII^e siècle

2 janvier 1654

Tabellionage royal de Cerisy

Archives départementales de la Manche, 5 E 8971

vendredy segond jour de Janvier mil six cent cinquante
 quatre

Au moulin de la porte de labbaye

Ce sont transporter jacques le Roy de la paroisse

de la haye du mestier de charpentier et jean

leboulleur fils martin dudict lieu de Cerisy [...]

... instance et requeste de messieurs les prieurs

et religieux de labbaye dudict lieu stipulles

par domp frere francois le Roy relligieus

por fere en ladicte abbaye et lun di ... par Jean lepetit

dudict lieu de cerisy fermier dudict moullin de la porte

de labbaye pour le voir et

visiter des reparations qui pourroient estre

nessecaire audict moullin la ou lesdicts le Roy

et Leboulleur apres l'avoir veu et et visiter

la ou ils trevent quil y est besoing d'une

enbrasseure au rouet dudict moullin un

quenestre entour la meulle et racommoder

larcqueure dicelle avec une piece ou deux

de planches audict moullin du costé de devers

la huche avec une bordeure au rouet qui

leve la meulle dudict moullin avec aussy

par dehors un queneche et gavelle pour

porter larbre dudict moullin et ateste aussy avoir veu la meulle

de dessus sans lever en laquelle par [?] a deux

cranpons de fer et aussi presentement mis

en mains dudict le petit present le chable et

beit ... corde servant audict moulin avec la pinche

mas et serre de fer servant audict moullin

et un... saiziesme d'avain le tanp quil depentera

a la fin desondict bail et donc ce faict et passe present

tesmoings [?] dany et Remi poullain dudict cerisy a ce ...

... dudict moullin en gloze bon

Transcription : Michel Daeffler